



# CONSEIL D'ETABLISSEMENTS (CET) de Montreux-Veytaux



## Procès-verbal N° 6 – 2016 / 2021

Séance du lundi 12 décembre 2017, 18h30 – 20h03

Salle des APEMS – Maison de Quartier Jaman 8, Clarens

### Ordre du Jour

1. Séance du 11 septembre 2017
2. Projets des écoles
3. Transports scolaires
4. Règlement du CET
5. PMS
6. Divers et propositions individuelles
7. Calendrier 2018

➤ **Sont présents :**

**Groupe 1 Les représentants des autorités communales :**

Mmes Christine Chevalley  
Viviane Schweizer Ronnerström

M. Romain Pilloud

**Groupe 2 Les représentants des professionnels actifs au sein des établissements :**

Mme Marlène Salmon  
MM. Gérald Fankhauser  
Laurent Husson  
Guillaume Jordan  
Xavier Désilets

**Groupe 3 Les représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements :**

Mmes Marie-Noëlle Lentès  
Céline Cornaz  
Martina Schmidt

M. Simon Smith

**Groupe 4 Les parents d'élèves fréquentant les établissements :**

Mmes Denise Nicolo  
Alexandra Ramser

MM. Michel D'Antino  
Albert Richard  
Olivier Raduljica

➤ **Les membres excusés :**

Mmes Jacqueline Pellet, **groupe 1**  
Geneviève Monticelli, **groupe 3 (en alternance avec Mme C. Cornaz)**  
Aline Oberson, **groupe 3**  
Carine Dind, **groupe 4**

MM. Fabrice Staub, **groupe 3**  
Yanick Hess, **groupe 1**

*Prise du PV : C. Rossetti*

# Table des matières

---

1. Séance du 11 septembre 2017 .....	4
1.1. Approbation du procès-verbal (annexe) .....	4
2. Projets des écoles .....	4
2.1 MM. Laurent Husson et Gérald Fankhauser .....	4
3. Transports scolaires .....	6
4. Règlement du CET .....	6
4.1. Information sur la procédure.....	6
5. PMS.....	6
6. Divers et propositions individuelles .....	6
7. Calendrier 2018.....	7

## 1. Séance du 11 septembre 2017

### 1.1. Approbation du procès-verbal (annexe)

Mme C. Chevalley annonce l'absence de Mme Pellet retenue pour la remise des attestations des accueillantes en milieu familial ayant terminé la formation de base. Elle prie d'excuser également l'absence des personnes suivantes : M. Y. Hess, M. F. Staub, Mme A. Oberson.

Une demande de modification est désirée par M. L. Husson à la page 5 soit :

- (Situation de l'arrêt MOB Montreux Collège): « Le directeur a précisé aux enseignants passant par cet arrêt qu'ils sont libres d'intervenir ».

Le procès-verbal est validé avec les remerciements d'usage à son auteure.

## 2. Projets des écoles

### 2.1 MM. Laurent Husson et Gérald Fankhauser

#### **EPSME**

##### Changement dans la grille d'horaire

M. L. Husson entame sa présentation en exposant les changements d'horaires de certains élèves et énumère diverses solutions afin de combler 4 tranches d'horaires : (lu/je 11h20-12h05 et ma/ve 10h30-11h45). Un accueil transitoire à la cantine pour ces élèves a été organisé avec le soutien de la Commune. L'établissement détient une salle et l'autorisation mais pas de personnel. Un appel d'offres sera effectué et une information transmise prochainement aux parents concernés.

##### Sécurité dans les collèges d'Etraz et de Vernex

L'établissement est dans l'attente de décisions de la Municipalité (annexion d'une partie du parc de la Villa Mounsey afin d'abaisser la densité des élèves dans la cours et la modification des flux dans le préau par l'accès nord fermé). Durant les heures scolaires, l'accès est interdit au public, cependant des personnes y passent. Les mesures mises en place en août donnent satisfaction aux enseignants et aux parents. A Vernex, la surélévation de la barrière côté trottoir a été effectuée. A Etraz, plusieurs mesures de rehaussement de barrière et l'augmentation du taux de surveillants ont été mis en place.

M. O. Raduljica se demande à quelle date la Municipalité répondra aux requêtes précitées ? M. S. Smith apporte quelques éléments. Les demandes sont à l'étude auprès du service Domaines, Bâtiments et Sport (DBS) pour les démarches administratives et budgétaires. Une fois tous ces paramètres connus les travaux seront soumis à l'instance compétente pour aval.

##### Situation de l'arrêt MOB Montreux Collège

Les états généraux ont eu lieu avec tous les intervenants concernés. Une politique volontariste doit se faire en sachant distinguer des actes délictueux, d'une présence dérangeante. Un bilan sera établi à la fin du 1<sup>er</sup> semestre scolaire (mi-janvier 2018).

##### Infrastructures scolaires

Les directeurs ont été invités au dernier séminaire de la Municipalité. Ils ont fait part de leurs besoins en infrastructures scolaires. Celles-ci sont démontrées en trois étapes (2019, 2020 et 2021).

Mme A. Ramser interroge quant à l'existence d'une classe vide sur Veytaux. Mme C. Chevalley informe que ce local est utilisé.

### Responsabilités des transports scolaires

Un powerpoint, établi par la DGEO, est présenté précisant qui est responsable des élèves dans le cadre des transports scolaires durant la journée. Il est montré les responsabilités des parents, de l'école et de la Commune.

Le directeur rappelle la fête de Noël du jeudi 21 décembre 2017 sur le site de Gare 33 avec diverses activités organisées. Les membres du CET y sont conviés. Le 22 décembre 2017 se déroulera la sortie au cinéma.

### **EPSMO**

M. G. Fankhauser présente la nouvelle organisation des camps dont le bilan est extrêmement positif. Le 8 janvier 2018, les dernières classes partiront en camps.

### Application de la nouvelle loi LEO

Afin de ne pas diminuer la part dévolue aux cours de sports traditionnels, une réflexion a été apportée sur d'autres disciplines modernes. Le directeur énumère les grandes dispositions du sport : la performance, l'endurance, le fairplay, les sports aquatiques et tout ce qui est découverte et plaisir. Dans ces différentes dispositions, toute une série de sports et d'activités identifiées sont montrées au travers d'un tableau. L'année prochaine les camps seront proposés aux petits élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> année. Le directeur attire l'attention sur le fait que l'attrait sportif génère des coûts importants de transports pour la Commune. Cette nouvelle organisation se mettra en place en 2018 et sera présentée à la conférence des maîtres le jeudi 14 décembre 2017.

### Projet pour l'intégration sociale des élèves qui dysfonctionnent

L'établissement a été désigné par Mme C. Amarelle, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) pour conduire un projet de génération sociale. Plusieurs séances de commission de travail ont eu lieu. L'objectif sera de répondre aux urgences en soulageant l'enseignant et l'élève lorsqu'il y a un dysfonctionnement important dans une classe. Il s'agira de proposer un espace de décompression aux élèves en difficulté comportementale. L'enseignante spécialisée chargée à ce projet serait à mi-temps et pourrait débiter le 1<sup>er</sup> mars 2018. Après 1 ou 2 années de fonctionnement, ce projet sera analysé et étudié afin d'établir un rapport. Il débutera au collège Vinet car des enfants de 4 à 5 ans n'y sont pas sociabilisés. A terme, il y aura lieu de prévoir dans chaque collège un emplacement pour répondre à ces besoins.

### Infrastructures scolaires

M. G. Fankhauser enchaîne sa présentation sur les futurs besoins en constructions scolaires. Les projets les plus urgents sont ceux de Clarens et de Chailly. L'implication de la LEO a diminué de moitié les heures de travaux manuels. Il y aura donc un besoin de salle de sciences impliquant des locaux adaptés. Il démontre les effectifs des élèves par un tableau (2017 = 489 élèves, en 2021 = 530 élèves). Diverses futures constructions sont citées : à Chailly, construction d'un quartier (env. 440 habitants) et à Clarens, construction de 62 appartements.

A Chailly, la construction d'un bâtiment avec 7 salles de classe sera demandée. Ce projet sera proposé dès le lancement des travaux du quartier « Les Grands-Près ». Sur Vinet, une demande de 3 salles de classe sera déposée. Pour Rambert, la réflexion n'est pas encore terminée. Les commissions de travail se réunissent.

M. O. Raduljica fait part de ses préoccupations quant au nombre de besoins de constructions scolaires et demande la possibilité d'avoir un chiffre. Les directeurs rappellent leurs expériences positives au séminaire de la Municipalité et affirment que les besoins ont bien été entendus. La communication des chiffres n'est pas de leur compétence.

M. S. Smith explicite la taille des enjeux. Il va de soi que certains éléments devront être validés par le Conseil Communal tant sur le fond et la forme.

M. M. D'Antino se renseigne sur le nombre de classes numérique et sur les infrastructures de ces salles. M. G. Fankhauser annonce que les enseignants sont sensibilisés et conscients de ce sujet. En 2019, la réflexion sera d'améliorer la capacité de l'infrastructure informatique.

Mme V. Schweizer Ronnerström demande s'il y a la possibilité à Gare 33 de déplacer la salle d'informatique ? M. L. Husson explique que le coût serait trop élevé pour le déplacement d'une salle informatique et assure que les locaux actuels seront bien utilisés.

### **3. Transports scolaires**

Un retour par M. S. Smith est apporté concernant les arrêts mis en place entre le Vallon de Villard et Chernex. Des ajustements ont été effectués suite au contrôle de l'office des routes. Des parents se sont organisés pour le covoiturage et sont en passe d'être indemnisés sur demandes formulées. Les mesures nécessaires ont été prises pour la réorganisation des transports pour permettre à une élève qui finissait l'école à 17h00 le vendredi de rentrer dans un délai raisonnable.

### **4. Règlement du CET**

#### **4.1. Information sur la procédure**

Ce règlement a passé devant les deux Conseils communaux. Les amendements qui ont été proposés ont été acceptés. Il est en cours de validation auprès de Mme C. Amarelle, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC).

### **5. PMS**

M. S. Smith évoque le déroulement de deux plans de mobilité scolaire.

#### **1. PMS de Vinet à Clarens :**

Le bilan est distribué aux membres. Des informations précises et chiffrées y sont démontrées. Ces données permettent une analyse fine de la situation et des problèmes rencontrés autour de chaque établissement scolaire. Des recommandations sont formulées. Elles visent à renforcer la sécurité des enfants sur ces itinéraires autour de l'école ou entre la maison et l'école. Il y figure les itinéraires nécessitant des attentions particulières pour que les élèves trouvent leur place dans l'espace public et qu'ils se déplacent de manière sûre et autonome. En septembre les parents de Vinet ont reçu le journal de la mobilité. Les recommandations seront étudiées par les services communaux concernés qui donneront la suite qui convient.

**2. PMS de Collonge :** Ce plan de mobilité scolaire a été dû être avancé vu l'imminence des futurs travaux. Les conclusions et le journal de la mobilité vont être constitués prochainement. Les personnes de l'ATE sont venues observer sur Collonge.

### **6. Divers et propositions individuelles**

Mme C. Chevalley fait part d'un communiqué de presse « Tous à ski sur la Riviera » des écoles de ski de Montreux. Cet évènement aura lieu le 7 janvier 2018 aux Rochers-de-Naye et a pour mission d'inciter les gens à skier, pour la somme de CHF 18,- (enfants de moins de 6 ans gratuit). Des bénévoles sont recherchés.

Mme C. Chevalley évoque une rumeur, de la part d'enfants, annonçant que l'année prochaine il n'y aurait plus de ski aux Rochers-de-Naye. Elle demande de rectifier cela, car il n'y a aucune intention dans ce sens bien au contraire.

M. M. D'Antino questionne quant à la possibilité d'intégrer les Rochers-de-Naye au Magic Pass. Mme C. Chevalley informe que des discussions sont en cours avec le MOB.

M. G. Fankhauser rappelle que des journées à ski sont organisées aux Rochers-de-Naye.

M. R. Pilloud est allé visiter le salon des métiers à Lausanne et a constaté qu'il n'y avait pas de vrais projets pédagogiques où les enfants récolteraient des informations. Il questionne les directeurs à ce sujet. Les directeurs explicitent l'importance de l'implication des enseignants et des élèves. Certains élèves savent ce qu'ils vont faire en 10<sup>ème</sup> et vont à titre documentaire.

M. O. Raduljica fait état de ressenti de frustration de parents concernant les fêtes de fins d'année et s'interroge quant à la politique de l'établissement par rapport à celles-ci ? Par exemple, en juin de l'année passée, à Chernex, son fils en 1<sup>ère</sup> année, a eu la fête de fin d'année où seulement deux petites chansons étaient programmées. M. L. Husson explique que pour les grands une cérémonie officielle est organisée. Pour les petits, il y a une autonomie des collèges et cela dépend des diverses traditions. Le directeur en prend acte. M. G. Fankhauser y reviendra à la prochaine séance du CET. Le programme de RambertvilleNature se met en place à Rambert. Les élèves sont très impliqués et proposent diverses activités.

Mme M. Schmidt pose la question de savoir si la fête de Noël est mise en ligne sur le site et s'interroge au sujet du ressenti des personnes non chrétiennes. M. L. Husson explique que cette fête n'est pas encore sur le site et qu'il s'agit plus d'une fête de d'établissement, laquelle se trouve dans la période de Noël. La relation avec le Noël chrétien est assez légère, et le côté culturel et traditionnel en fait partie.

## 7. Calendrier 2018

La prochaine séance est agendée au mercredi 7 mars 2018 à 18h30 à Jaman 8 suivie d'un apéritif d'înatoire.

La séance est levée à 20h03.

Diffusion de ce procès-verbal : - Membres du CET  
- La Municipalité pour information  
- Après validation sur le site internet communal